

Préinscription aux accueils de loisirs Vacances de Noël 2020

A REMETTRE LE SAMEDI 5 décembre 2020
DERNIER DELAI
Mercredi 2 décembre à l'accueil de loisirs
Vendredi 4 décembre à l'accueil périscolaire matin/soir
Samedi 5 décembre en mairie

Cette année, les vacances de Noël auront lieu du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre 2020.
 Pour que votre enfant soit accepté, il est indispensable de le **préinscrire avant le 5 décembre 2020**.

Attention, les préinscriptions rendues dans les cahiers de classes ne seront pas prises en compte.

NOM – Prénom de l'enfant : _____
 Classe _____ Ecole fréquentée : _____
 Accueil de loisirs fréquenté habituellement : _____
 Nom du représentant légal : _____
 Adresse : _____
 Numéro de téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ adresse e-mail : _____
 Date de remise : ____ / ____ / 2020 Signature : _____

Cochez les jours de présence de votre enfant (1 feuille de préinscription par enfant)

Toute préinscription non respectée sera facturée à hauteur de 100% de la prestation sélectionnée.

Les enfants non préinscrits ne pourront être acceptés sur les accueils de loisirs.

Une fois la préinscription effectuée, aucune modification n'est possible.

lundi 21/12	mardi 22/12	mercredi 23/12	jeudi 24/12	vendredi 25/12
				FERIE
lundi 28/12	mardi 29/12	mercredi 30/12	jeudi 31/12	vendredi 01/01
				FERIE

(Papillon à remettre OBLIGATOIREMENT aux parents)

✂.....

Accusé de réception - préinscription pour les vacances d'automne 2020

A présenter le premier jour des vacances

lundi 21/12	mardi 22/12	mercredi 23/12	jeudi 24/12	vendredi 25/12
				FERIE
lundi 28/12	mardi 29/12	mercredi 30/12	jeudi 31/12	vendredi 01/01
				FERIE

NOM – prénom de l'enfant : _____ Date de remise : ____ / ____ / 2020

Accueil de loisirs : _____ Nombre de journées réservées : ____

Papillon de retour établi par (NOM et Prénom) : _____